



Solidarité Séisme Maroc Fiche pratique

Suite au récent séisme ayant frappé le centre du Maroc dans la nuit du 8 au 9 septembre, l'AMF propose pour les communes et EPCI souhaitant apporter leur soutien au peuple marocain un recensement, non exhaustif, des fonds de solidarité ouverts. Une délibération du conseil municipal ou communautaire indiquant le montant du don est nécessaire. Un modèle est à votre disposition sur le site de l'AMF.

Les dons financiers sont à privilégier car ils permettent de répondre très rapidement aux besoins évalués par les équipes sur place.

• **Le FACECO**

Outil dédié à la solidarité internationale des collectivités territoriales, le FACECO est un fonds de concours géré par le Centre de Crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Il permet aux collectivités territoriales qui le désirent d'apporter une aide d'urgence aux victimes de crises humanitaires. Pour y contribuer, il vous faut :

- Prendre une délibération indiquant expressément le montant du versement ainsi que le destinataire des fonds : « FACECO – aide à la population du Maroc »;
- Transmettre au comptable public de rattachement (DGFIP) un mandat de paiement appuyé de la délibération et avec pour référence du paiement le RIB de la DSFIPE et le libellé si possible réduit à « Maroc RC-1-2-00263 NOM Collectivité »;
- Le comptable public vise le mandat de paiement et adresse le virement aux coordonnées indiquées par le donateur ;
- Le donateur adresse la délibération par courriel à l'adresse : dsfipe.recettes@dgfip.finances.gouv.fr en mettant le même motif en objet du message, ainsi qu'un courriel au CDCS compatbud209.cdc@diplomatie.gouv.fr ;
- A réception des fonds et des délibérations (les deux sont nécessaires), le service recettes de la DSFIPE abonde le fonds de concours.

DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L'ETRANGER

Banque de France (BDF), agence de Nantes (44)

Code Banque : 30001 – Code Guichet : 00589

Compte n° : A44A0000000 Clé RIB : 13

IBAN : FR88 3000 1005 89A4 4A00 0000 013

BIC : BDFEFRPPCCT

Libellé : Maroc RC-1-2-00263

• **La Protection civile**

La Protection Civile mobilise actuellement ses moyens nationaux de logistique d'urgence afin de livrer au plus vite le matériel humanitaire nécessaire, et afin de projeter des équipes de sauvetage déblaiement. À ce titre, la Protection Civile prévoit l'envoi d'équipes de sauvetage avec maîtres-chiens, mais aussi :

- Du matériel de secours, afin de soutenir les équipes de secours locales ;
- Du matériel d'hébergement, afin d'accueillir au plus vite les populations sinistrées ;
- Des rations alimentaires afin d'approvisionner les populations sinistrées et équipes de secours locales.

Pour les accompagner dans le déploiement et le financement de leur action, vous pouvez procéder par virement :

IBAN : FR7610278005980002016430878 BIC : CMCIFR2A Titulaire : F N P C TOUR ESSOR 14 RUE SCANDICCI 93500 PANTIN
--

- **La Croix-Rouge française**

La Croix-rouge française (CRF) a activé son réseau de bénévoles spécialisé aux interventions d'urgence et se coordonne avec la Fédération internationale de la Croix-rouge et du Croissant-rouge marocain afin de déployer l'aide. Ainsi, si vous souhaitez faire un don :

- Indiquer dans le libellé du versement « Séisme Maroc » ainsi que le nom de votre collectivité ;
- Envoyer également une copie de la délibération.

Un avis de SIREN est également à votre disposition.

- **Acted**

L'ONG Acted avec laquelle l'AMF à un partenariat est également mobilisée avec l'objectif d'apporter une aide directe et autonome dans les villages touchés par le séisme. Ils agissent avec les associations marocaines sur place.

<https://acted.iraizer.eu/seismemaroc/~mon-don>

- **Le fonds de solidarité pour les collectivités de Cités Unies France (CUF)**

A l'instar du fonds de solidarité pour les collectivités turques et syriennes suite aux tremblements de terre de février dernier, Cités Unies France a décidé de lancer un fonds de solidarité pour les collectivités touchées par cette catastrophe pour agir au service d'une action de réhabilitation auprès des collectivités territoriales, en aval de l'urgence humanitaire. <https://cites-unies-france.org/Fonds-de-solidarite-de-Cites-Unies-France>

Contact :

Simoné Giovetti, Responsable Mission Europe, International et Crises, Cités Unies France Tel : 0153418187 - Courriel : s.giovetti@cites-unies-france.org
--